

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers

en exercice : 11

de présents : 10

de votants : 11

Date de convocation :

26/02/2025

Date d'affichage :

04/03/2025

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET :

DCM N°2025-12
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
EXERCICE 2025

VOTE

POUR : 11

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Séance du 3 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.

Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, ROGER Jean, BARDOLS Frédéric, CHABIRON- LAGADEC Stéphanie, GAUDIN Patrice, LIGER Sylvie, LORICHON Michel, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine.

Absent représenté :

Monsieur Antoine BRETON donne pouvoir à Monsieur Stéphane MUREZ.

Madame Stéphanie CHABIRON-LAGADEC a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Éric MORAND, Maire, présente les demandes de subventions déposées par les associations pour l'année 2025. **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal **VOTE** le versement des subventions aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ 2025
LA VOIX DE GARAGE	3 000 €
Association Sportive Loisirs Olivet	1 000 €
ÉTOILE SPORTIVE OLIVET	1 000 €
LES AMIS DE CLAIRMONT	1 000 €
L'HERMINE FOOT	510 €
SAINT OUEN BASKET	210 €
DOJO SAINT OUENNAIS	120 €
MOUV' SAINT OUEN	300 €
DONNEURS DE SANG (Port Brillet / St Pierre)	70 €
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT	220 €
J.A DE LOIRON	150 €
LES PLEIADES DANS L'ESPOIR	250 €
	7 830 €

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits. Pour extrait conforme.

Le Maire,
Éric MORAND

